



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CECI/2009/5
20 juillet 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

**COMITÉ DE LA COOPÉRATION ET DE
L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUES**

Quatrième session
Genève, 28-30 septembre 2009
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

ÉVALUATION DES RÉSULTATS DU SOUS-PROGRAMME POUR 2008-2009

**ÉVALUATION DES RÉSULTATS DU SOUS-PROGRAMME
POUR 2008-2009**

Note du secrétariat

I. INTRODUCTION

1. À sa troisième session, tenue à Genève du 3 au 5 décembre 2008, le Comité de la coopération et de l'intégration économiques (CECI) a analysé et arrêté d'un commun accord les réalisations escomptées ainsi que les indicateurs de succès et la méthode d'évaluation s'y rapportant pour son évaluation biennale des résultats pour l'exercice 2008-2009, tel qu'il est précisé à l'annexe I du document ECE/CECI/2008/8 intitulé: «Évaluation des résultats du sous-programme pour 2008-2009»¹.
2. L'évaluation biennale a pour objet de donner aux membres du Comité et de ses équipes de spécialistes et réseaux d'experts la possibilité d'examiner et de réaffirmer la pertinence des activités du CECI au regard des objectifs du sous-programme. À la lumière de cette évaluation, ils pourront plus facilement définir les futures priorités du sous-programme et réaffecter les ressources en conséquence.
3. La présente note donne une série de renseignements pour l'évaluation des résultats du sous-programme à laquelle le CECI doit procéder à sa quatrième session. Elle est fondée sur les

¹ Voir ECE/CECI/2008/2, par. 32 q), p. 16.

résultats escomptés, les indicateurs de succès et la méthode d'évaluation convenus à la troisième session du CECI² et rend compte des renseignements réunis par le secrétariat à partir des comptes rendus de réunions, du suivi des consultations du site Web du CECI ainsi que des téléchargements de documents et réponses au questionnaire d'évaluation approuvé par le CECI à sa troisième session³.

4. Le secrétariat a reçu 37 réponses au questionnaire d'évaluation, provenant de 23 pays membres de la CEE, de répondants anonymes et d'organisations internationales. Des réponses sont parvenues en particulier d'un certain nombre de pays en transition (Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Moldova et Ukraine) et de la Turquie. Parmi ceux qui ont répondu au questionnaire, 21 représentent le secteur des administrations publiques (ministères, organismes publics nationaux ou Missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève (1 réponse)). La plupart de ceux qui ont mentionné qu'ils appartenaient à des équipes ou des réseaux du Comité font partie de l'Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle (13), de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité (12) ou du réseau d'experts sur l'entrepreneuriat et le développement de l'entreprise (9).

5. Le secrétariat a reçu des éléments d'information qui lui ont permis de mieux comprendre les raisons du taux de réponse relativement bas. De nombreux membres des équipes et des réseaux des pays d'Europe occidentale et du secteur non gouvernemental ont pensé, semble-t-il, que le questionnaire s'adressait prioritairement aux participants des pays en transition et au secteur des administrations publiques.

6. La présente note rend compte des renseignements disponibles à la fin du premier semestre 2009, c'est-à-dire aux trois-quarts de l'exercice biennal.

7. Le secrétariat remercie les membres du CECI, ses équipes de spécialistes et réseaux d'experts qui ont participé à ce travail de collecte d'informations.

² Le tableau des réalisations escomptées, des indicateurs de succès, de la méthode d'évaluation et des résultats préliminaires figure à l'annexe I. On trouvera une analyse et des données plus détaillées sur la plate-forme d'échange d'informations du Comité, à l'adresse <http://www1.unece.org/ceci/platform/login.action>.

³ Le questionnaire figure à l'annexe II.

II. BONNES PRATIQUES ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE, L'USAGE QUI EN EST FAIT

8. Le *premier indicateur* de succès à mesurer était le nombre de bonnes pratiques identifiées, examinées et diffusées par le biais des activités de la CEE. Il s'est exprimé à travers le nombre de résumés de bonnes pratiques, politiques et autres recommandations d'ordre général élaborées dans le cadre du CECI et que celui-ci aura approuvées, adoptés à ses sessions annuelles. À sa troisième session, qui s'est tenue du 3 au 5 décembre 2008, le CECI a approuvé les trois documents suivants:

- a) Synthèse des moyens d'action susceptibles de créer un environnement propice au développement de l'innovation (ECE/CECI/2008/3);
- b) Recommandations pratiques sur des mesures propres à améliorer l'environnement réglementaire du financement des activités liées à l'innovation (ECE/CECI/2008/4);
- c) Recommandations pratiques pour l'amélioration du cadre juridique en vue d'assurer l'efficacité des PPP (ECE/CECI/2008/5).

9. En outre, un Recueil de bonnes pratiques permettant de promouvoir un développement fondé sur le savoir, publié dans les trois langues de travail de la CEE, présente la synthèse des bonnes pratiques et des recommandations d'ordre général mises au point en 2007 dans tous les grands domaines thématiques et qui, jusqu'alors, n'étaient disponibles que séparément, dans des documents de session du CECI. Comme pour toutes les publications du CECI, le Recueil peut être téléchargé à partir du site Web du Comité (voir ci-après).

10. Le questionnaire d'évaluation comportait aussi une question sur les mesures concrètes prises par les gouvernements pour mettre en œuvre les bonnes pratiques et recommandations mentionnées plus haut. Il était possible de donner plusieurs réponses. Soixante-six exemples de mesures concrètes ont été fournis par 18 pays (au moins), dont 13 pays en transition et trois nouveaux États membres de l'Union européenne. Ce qui est particulièrement notable, peut-être, c'est que 11 répondants d'(au moins) cinq pays (Croatie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Moldova et Ukraine) ont indiqué que les bonnes pratiques et recommandations d'ordre général du CECI avaient été **incorporées dans la législation ou les réglementations nationales** ou dans les projets correspondants.

11. De plus, neuf répondants d'(au moins) six pays (Albanie, Croatie, Fédération de Russie, Ouzbékistan, République tchèque et Ukraine) ont indiqué que ces bonnes pratiques et recommandations avaient été **incorporées dans des documents d'orientation au niveau national** ou utilisées comme lignes directrices pour l'élaboration de ces documents. Seize répondants d'(au moins) 11 pays ont déclaré que les bonnes pratiques et recommandations d'ordre général du CECI avaient été **utilisées comme bonnes pratiques de référence pour l'examen des procédures de travail** des organismes publics. En plus d'un certain nombre de pays mentionnés plus haut, c'était également le cas de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de la Géorgie, de la Pologne, de la République du Bélarus et de la Roumanie. Enfin, 27 répondants ont déclaré que ces bonnes pratiques et recommandations avaient été diffusées par les gouvernements afin de stimuler et d'éclairer le débat sur la politique à mener, ou utilisées comme référence dans les débats et séminaires de politique générale.

III. DIFFUSION DE L'INFORMATION SUR INTERNET

12. Le *deuxième indicateur* de succès à mesurer était le nombre de consultations du site Web et de téléchargements de documents sur le site du CECI

(<http://www.unece.org/ceci/Welcome.html>)⁴. Du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2009, le site a été consulté 155 000 fois au total. Dans la moitié des cas, il s'agissait de consultations des pages de caractère général plutôt que de celles consacrées à des domaines thématiques particuliers. Parmi ces domaines, des pages consacrées aux trois Équipes de spécialistes ont fait l'objet d'environ 15 000 consultations chacune, et celles des deux réseaux d'experts d'un peu moins de 10 000 consultations chacune.

13. Outre les consultations, les documents du CECI ont fait l'objet de 80 000 téléchargements⁵, dont près de 20 000 concernaient ses sept publications⁶. Le Guide pratique de la bonne gouvernance dans les partenariats public-privé s'est révélé particulièrement recherché et a été téléchargé près de 9 000 fois. Le partenariat public-privé a également été le domaine thématique qui a suscité le plus de téléchargements (30 000) dans l'ensemble, suivi par les documents de caractère général du CECI (plus de 23 000 téléchargements) et les documents sur l'entrepreneuriat et le développement de l'entreprise (plus de 10 000 téléchargements).

14. Le secrétariat gère aussi une plate-forme distincte d'échange d'informations en ligne, protégée par un mot de passe, qui comporte des renseignements, des documents et des liens ayant trait aux travaux du CECI⁷. Cette plate-forme a un espace dédié à chacun des cinq principaux domaines thématiques. Les pages d'accueil de ces espaces ont été consultées plus de 30 000 fois durant les dix-huit premiers mois de l'exercice biennal.

15. Le *troisième indicateur* de succès est le nombre de contributions à la plate-forme d'échange d'informations par les membres des Équipes de spécialistes et des réseaux d'experts. Les partenaires du CECI ont fourni au secrétariat quelque 160 documents et liens à enregistrer, concernant en particulier des questions relatives aux politiques d'innovation et de compétitivité.

⁴ Le nombre de consultations du site Web et de téléchargements a été calculé au moyen d'un progiciel installé par le Groupe des technologies de l'information de la CEE (SEO Savvy).

⁵ Aux fins du présent rapport, seuls ont été comptés les téléchargements de documents «de fond», tels que les publications, les résumés des débats des sessions, conférences, réunions et séminaires du CECI, les exposés présentés à ces occasions, etc. Les téléchargements d'informations purement factuelles (notes d'information, ordres du jour, programmes, formulaires d'enregistrement, etc.) n'ont pas été comptabilisés.

⁶ Disponible à l'adresse <http://www.unece.org/ceci/publications.html>.

⁷ [Http://www1.unece.org/ceci/platform/login.action](http://www1.unece.org/ceci/platform/login.action) Pour des raisons techniques, la plate-forme est hébergée sur un autre serveur que celui du site Web du CECI. Actuellement, le logiciel utilisé pour suivre l'activité du site Web du CECI n'est pas installé sur le serveur principal et ne peut donc pas être utilisé pour suivre l'activité de la plate-forme. Néanmoins, le logiciel utilisé par celle-ci produit ses propres statistiques d'activité qui, bien que moins détaillées que les statistiques disponibles pour le site Web principal, ont été utilisées dans la présente note.

IV. UTILISATION DES GUIDES ET AUTRES DOCUMENTS

16. Le *quatrième indicateur* de succès est le nombre de pays utilisant le Guide de la CEE pour la promotion d'une bonne gouvernance dans le contexte des partenariats public-privé et d'autres documents établis sous l'égide du Comité. Il est calculé en utilisant les réponses à une question sur le sujet figurant dans le questionnaire d'évaluation et ce calcul est complété par le nombre de téléchargements de documents. Douze répondants, de 10 pays, ont indiqué que les acteurs concernés utilisaient «souvent» les analyses comparatives et les guides du CECI pour guider leurs travaux⁸. Onze autres répondants, de neuf pays, ont déclaré que c'était «rarement» le cas, tandis que 14 autres ne savaient pas si des publications du CECI avaient été utilisées. Toutefois, comme il a été dit plus haut, les sept publications du CECI ont été téléchargées près de 20 000 fois au cours de la période considérée.

17. Le questionnaire d'évaluation offrait également aux répondants la possibilité de faire leurs propres suggestions en vue d'améliorer encore l'utilité des publications et documents du CECI. Les suggestions ont principalement porté sur l'élaboration des documents, leur diffusion et leur contenu. S'agissant de la diffusion, plusieurs répondants estimaient que le secrétariat, les membres des Équipes de spécialistes, les réseaux d'experts et les ministères concernés pouvaient faire davantage afin que les publications et les documents parviennent à tous les acteurs concernés dans les pays membres. Les répondants ont aussi souligné que toutes les publications et documents devaient être disponibles en russe dans les meilleurs délais. À propos de l'élaboration des publications et documents, il a été suggéré que l'occasion soit donnée aux utilisateurs nationaux de faire connaître leur point de vue sur les publications et documents. Un répondant a estimé qu'il était possible de faire davantage pour associer les acteurs au stade de la planification, pour que les documents répondent bien à leurs besoins.

18. Quant au contenu, plusieurs répondants ont salué la qualité des documents, tout en soulignant qu'il importait de donner des exemples concrets et de procéder à des comparaisons au niveau international des effets des politiques menées. Il a également été suggéré que les recommandations soient plus axées sur les pays, ou sous-régions, pour mieux tenir compte des grandes différences de développement économique dans la région de la CEE. À cette fin, il a été suggéré que des experts locaux puissent participer davantage à la réalisation des études et que le CECI organise plus d'activités dans les pays membres, afin de mieux rassembler les données d'expérience des pays et en rendre compte.

⁸ Un répondant a cité deux exemples précis concernant la Croatie: les recommandations du CECI sur l'entrepreneuriat et le développement des PME correspondent aux grandes options définies par le Gouvernement dans les documents d'orientation générale au niveau national (programme de développement des PME 2008-2012). D'autre part, le Conseil national pour la compétitivité fondé en 2002 à l'initiative du secteur privé et de l'Association des employeurs croates mentionne fréquemment les recommandations de la CEE et utilise ses sources à des fins statistiques.

V. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET FORMATION, LEUR IMPACT

19. Le *cinquième indicateur* de succès est le nombre de représentants de gouvernements des pays en transition participant aux activités relatives aux partenariats public-privé de la CEE. Le secrétariat a organisé six activités dans ce domaine au cours de la période visée⁹. Au total, ces activités ont réuni plus de 600 représentants.

20. Le *sixième indicateur* de succès est le nombre de participants qui ont acquis une qualification à l'issue de cours et de formation d'autres activités de renforcement des capacités. D'après les chiffres officiels de participation, quelque 1 150 participants au total ont bénéficié d'une formation ou d'un renforcement des capacités au cours des 13 activités organisées pendant la période considérée¹⁰. D'autre part, au moment où la présente note a été rédigée, on disposait des résultats d'évaluations distinctes, établies à partir de questionnaires, pour sept de ces activités: 210 réponses ont été rassemblées. Il était demandé aux participants d'évaluer l'utilité, la pertinence et la qualité des activités. D'une manière générale, 80 à 90 % des répondants, et souvent plus de 90 % d'entre eux, ont qualifié les activités de «bonnes», «très bonnes» ou «excellentes».

21. Le *septième et dernier indicateur* est le nombre d'activités de suivi menées au niveau des pays à l'issue de cours de formation et d'autres activités de renforcement des capacités. Ce nombre a été évalué en fonction des réponses à une question correspondante figurant dans le questionnaire d'évaluation, il y était demandé non pas de donner des chiffres précis, mais simplement d'indiquer si cinq différents types d'activités de suivi avaient eu lieu. Les répondants pouvaient fournir plusieurs réponses. Au total, 53 exemples ont été donnés par 17 pays, dont 13 pays en transition, trois nouveaux États membres de l'Union européenne et la Turquie. Selon le type d'activité de suivi, le secrétariat a reçu entre huit réponses («Les matériels fournis par le CECI ont été utilisés ou adaptés aux fins des activités de formation ou de renforcement des capacités») et 13 réponses («Les participants aux activités de formation ou de renforcement des capacités du CECI ont diffusé de nouvelles connaissances et de nouveaux enseignements auprès de leurs pairs et de leurs subordonnés»). Quinze répondants sur 37 n'avaient pas connaissance d'activités de suivi.

22. Le questionnaire d'évaluation offrait également aux répondants la possibilité de faire leurs propres suggestions pour améliorer les activités de formation et de renforcement des capacités. Les suggestions dénotaient clairement l'existence d'une demande, plusieurs répondants exprimant leurs remerciements pour ce qui avait été accompli et demandant que soient organisées des activités plus nombreuses, plus longues et plus approfondies. Rejoignant certaines observations au sujet des documents du CECI formulées ci-dessus, les réponses donnent à penser que la demande se déplace, semble-t-il, des activités conceptuelles de caractère général pour se porter de plus en plus sur des activités thématiques plus ciblées et faisant une plus large place à des situations particulières au niveau national ou sous-régional. Concrètement, il était par exemple question de l'utilisation d'outils électroniques d'apprentissage à distance, de la formation des formateurs, de l'aide apportées aux pays pour la mise au point de cours sur la

⁹ La liste des activités figure à l'annexe III.

¹⁰ La liste des activités figure à l'annexe IV.

gestion, l'entrepreneuriat ou l'innovation, et pour l'intégration de ces cours dans les programmes d'études scientifiques, ou encore de l'utilisation plus fréquente des études de cas dans les matériels de formation.

VI. OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR L'ENSEMBLE DES TRAVAUX DU COMITÉ

23. Le questionnaire d'évaluation a aussi fourni aux répondants l'occasion de formuler des suggestions quant à la manière d'améliorer encore l'ensemble des travaux du CECI à l'avenir. Plusieurs suggestions ont fait apparaître qu'il était possible d'améliorer l'efficacité de la diffusion des informations sur les activités du CECI et sur ses modalités d'intervention. Il a également été suggéré de faire participer un plus grand nombre de membres de différentes institutions nationales aux activités du CECI pour multiplier les occasions d'échanger des données d'expérience. Il a également été envisagé dans certaines réponses de donner davantage la parole aux Équipes de spécialistes et membres des réseaux d'experts au cours de l'examen des questions débattues aux sessions du CECI, moyennant soit la distribution de questionnaires (comme ce qui a été fait pour la présente session du CECI, s'agissant des conséquences de la crise économique sur les activités liées à l'innovation), soit la création d'une instance distincte composée de «participants assidus», qui proposerait des sujets à traiter.

Annexe I

ÉVALUATION BIENNALE POUR L'EXERCICE 2008-2009: MÉTHODE
UTILISÉE ET RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES¹¹1^{er} janvier 2008-30 juin 2009

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès	Méthode d'évaluation	Résultats
<p>a) Sensibilisation accrue des autorités aux bonnes pratiques et moyens d'action facilitant le développement de l'innovation et la compétitivité fondée sur l'innovation</p> <p>(Secteur d'activité pertinent: créer un environnement propice au développement de l'innovation et à la compétitivité fondée sur le savoir)</p>	<p>i) Nombre de bonnes pratiques identifiées, examinées et diffusées par le biais des activités de la CEE</p> <p>ii) Nombre de consultations du site Web et de téléchargements de documents</p> <p>iii) Nombre de contributions à la plate-forme d'échange d'informations du CECI par les membres de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité</p>	<p>i) À calculer par le secrétariat</p> <p>ii) À calculer par le secrétariat au moyen du logiciel de mesure de l'activité du site Web</p> <p>iii) À calculer par le secrétariat</p>	<p>i) 1</p> <p>ii) 14 679 consultations du site Web, 8 870 téléchargements de documents, 5 267 consultations de l'espace correspondant sur la plate-forme d'échange d'informations</p> <p>iii) 103</p>
<p>b) Identification et diffusion de bonnes pratiques en vue de faciliter la prise de décisions au niveau national dans le domaine du développement de l'entreprise</p> <p>(Secteur d'activité pertinent: promouvoir un environnement propice à l'entreprenariat et au</p>	<p>i) Nombre de bonnes pratiques identifiées, examinées et diffusées par le biais des activités de la CEE</p> <p>ii) Nombre de consultations du site Web et de téléchargements de documents</p>	<p>i) À calculer par le secrétariat</p> <p>ii) À calculer par le secrétariat au moyen du logiciel de mesure de l'activité du site</p>	<p>i) 1</p> <p>ii) 9 703 consultations du site Web, 10 605 téléchargements de documents, 4 086</p>

¹¹ Les colonnes 1, 2 et 3 du présent tableau sont identiques aux colonnes 1, 2 et 3 de l'annexe I du document ECE/CECI/2008/8.

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès	Méthode d'évaluation	Résultats
développement)		Web (SEO Savvy)	consultations de l'espace correspondant sur la plate-forme d'échange d'informations
c) Sensibilisation accrue des autorités aux bonnes pratiques établies par les politiques et réglementations gouvernementales, qui permettent de créer un environnement propice au financement d'activités liées à l'innovation (Secteur d'activité pertinent: promouvoir un environnement propice à une intermédiation financière efficace en faveur du développement de l'innovation)	i) Nombre de bonnes pratiques identifiées, examinées et diffusées par le biais des activités de la CEE ii) Nombre de consultations du site Web et de téléchargements de documents	i) À calculer par le secrétariat ii) À calculer par le secrétariat au moyen du logiciel de mesure de l'activité du site Web	i) 1 ii) 9 969 consultations du site Web, 4 015 téléchargements de documents, 5 978 consultations de l'espace correspondant sur la plate-forme d'échange d'informations
d) Identification et diffusion de bonnes pratiques et de moyens d'action visant à faciliter, de manière efficace, la commercialisation, la protection et le respect des droits de propriété intellectuelle (Secteur d'activité pertinent: favoriser une protection efficace, sur le plan réglementaire, des droits de propriété intellectuelle et renforcer leur rôle dans le développement de l'innovation)	i) Nombre de bonnes pratiques identifiées, examinées et diffusées par le biais des activités de la CEE ii) Nombre de consultations du site Web et de téléchargements de documents iii) Nombre de contributions à la plate-forme d'échange d'informations du CECI par les membres de l'Équipe de spécialistes de la propriété	i) À calculer par le secrétariat ii) À calculer par le secrétariat au moyen du logiciel de mesure de l'activité du site Web iii) À calculer par le secrétariat	i) 0 ii) 16 245 consultations du site Web, 5 847 téléchargements de documents, 6 463 consultations de l'espace correspondant sur la plate-forme d'échange d'informations iii) 24

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès	Méthode d'évaluation	Résultats
	intellectuelle		
<p>e) Sensibilisation accrue des autorités aux bonnes pratiques réglementaires utilisées dans le cadre de la promotion de partenariats public-privé efficaces</p> <p>(Secteur d'activité pertinent: promouvoir les meilleures pratiques pour assurer des partenariats public-privé efficaces)</p>	<p>i) Nombre de pays utilisant le Guide de la CEE pour la promotion d'une bonne gouvernance dans le contexte des partenariats public-privé</p> <p>ii) Nombre de représentants de gouvernements des pays en transition participant aux activités relatives aux partenariats public-privé de la CEE</p>	<p>i) À calculer à partir des réponses à un questionnaire que le secrétariat distribuera aux membres du CECI et de ses équipes de spécialistes et réseaux d'experts</p> <p>ii) À calculer par le secrétariat sur la base des chiffres officiels de la participation</p>	<p>i) Le questionnaire ne comportait en fait qu'une question portant sur l'ensemble des publications du CECI plutôt que sur le Guide. Le Guide a été téléchargé près de 9 000 fois.</p> <p>ii) Environ 600</p>
<p>f) Renforcement des capacités nationales dans les pays en transition afin de promouvoir des politiques ainsi qu'un cadre financier et réglementaire propice à la croissance économique, au développement de l'innovation et au renforcement de la compétitivité des entreprises et des activités économiques</p> <p>(Cette réalisation escomptée a trait aux activités de renforcement des capacités menées dans les cinq secteurs d'activité)</p>	<p>i) Nombre de participants qui ont acquis une qualification à l'issue de cours de formation et d'autres activités de renforcement des capacités</p> <p>ii) Nombre d'activités de suivi menées au niveau des pays à l'issue de cours de formation et d'autres activités de renforcement des capacités</p>	<p>i) À calculer par le secrétariat à partir des chiffres officiels de la participation</p> <p>ii) À calculer à partir de réponses à un questionnaire que le secrétariat distribuera aux membres du CECI et de ses équipes de spécialistes et réseaux d'experts</p>	<p>i) Environ 1 150 participants</p> <p>ii) Le questionnaire ne comportait pas de question sur le nombre d'activités de suivi ; les répondants étaient invités à indiquer <i>si</i> l'une des cinq activités avait eu lieu. Ils ont cité 53 exemples dans 17 pays.</p>

Annexe II¹²

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

Le secrétariat de la CEE vous saurait gré de bien vouloir prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire. Vos observations l'aideront à évaluer les activités du Comité de la coopération et de l'intégration économiques et de ses organes subsidiaires et à les améliorer à l'avenir.

Vos réponses seront traitées en toute confidentialité.

Le Comité de la coopération et de l'intégration économiques (CECI) de la CEE a adopté un certain nombre de bonnes pratiques et de recommandations de politique générale dans ses domaines d'activité, à savoir: les politiques d'innovation et de compétitivité, la commercialisation et la protection des droits de propriété intellectuelle, la promotion des partenariats public-privé, le financement du développement de l'innovation et la promotion de l'entreprenariat et des petites et moyennes entreprises.

1. À votre connaissance, quelles mesures concrètes le gouvernement de votre pays a-t-il prises, le cas échéant, pour appliquer ces recommandations?

Cocher la case qui convient (plusieurs réponses possibles):

Les bonnes pratiques et recommandations de politique générale du CECI sont...

- Incorporées dans les documents d'orientation au niveau national ou utilisées comme lignes directrices pour l'élaboration de ces documents
- Diffusées dans le pays par le gouvernement afin de stimuler et d'éclairer le débat sur la politique à mener
- Incorporées dans la législation ou les réglementations, ou encore dans les projets correspondants
- Utilisées comme bonnes pratiques de référence pour l'examen des procédures de travail des organismes publics
- Utilisées comme référence dans les débats et séminaires internes de politique générale
- Autres (préciser):

¹² Cette annexe est identique à l'annexe II du document ECE/CECI/2008/8.

- Ne sait pas

Le Comité de la coopération et de l'intégration économiques a mis au point plusieurs examens comparatifs et manuels dans ses domaines d'activité.

- 2. À votre connaissance, dans votre pays, ces documents sont-ils utilisés par les acteurs concernés pour guider leurs travaux?**

- Rarement Souvent Ne sait pas

- 3. Avez-vous des suggestions quant à la manière d'améliorer les documents et les moyens de les diffuser auprès des parties prenantes à l'avenir?**

Le Comité de la coopération et de l'intégration économiques a organisé plusieurs cours de formation et autres activités de renforcement des capacités.

- 4. À votre connaissance, quelles activités de suivi, s'il en existe, votre pays a-t-il mis en place à la suite de ces cours de formation/activités de renforcement des capacités?**

Cochez la case qui convient (plusieurs réponses autorisées):

- L'information sur les activités du CECI a été diffusée dans votre pays/votre région
- Les matériels fournis par le CECI ont été utilisés ou adaptés aux fins des activités de formation/renforcement des capacités
- Les participants aux activités de formation ou de renforcement des capacités du CECI ont diffusé de nouvelles connaissances et de nouveaux enseignements auprès de leurs pairs et de leurs subordonnés
- Les procédures opérationnelles, règles, règlements, mandats ou textes de loi ont été réexaminés à la lumière des connaissances acquises dans le cadre des activités du CECI
- De nouvelles formes de coopération visant à améliorer encore plus les capacités ont été mises en place grâce aux contacts établis et aux connaissances acquises dans le cadre des activités du CECI (échanges d'information systématiques, programmes de jumelage, échanges de personnel, participation à des programmes de formation ou de renforcement des capacités conjointement avec d'autres pays/institutions/organisations ou organisés sous leur égide, etc.)

- Autres (préciser):

- Ne sait pas

- 5. Avez-vous des suggestions quant à la manière d'améliorer à l'avenir les activités de formation/renforcement des capacités du CECI?**

- 6. Avez-vous des suggestions sur la manière d'améliorer à l'avenir l'ensemble des travaux du CECI et de ses équipes de spécialistes et réseaux d'experts?**

Informations vous concernant:

Je suis membre de l'entité ci-après (cocher la case appropriée):

<input type="checkbox"/> Comité de la coopération et de l'intégration économiques	<input type="checkbox"/> Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité	<input type="checkbox"/> Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle	<input type="checkbox"/> Équipe de spécialistes des partenariats public-privé	<input type="checkbox"/> Réseau d'experts du financement du développement de l'innovation	<input type="checkbox"/> Réseau d'experts du développement de l'entrepreneuriat et de l'entreprise
---	---	--	---	---	--

Je représente (cocher la case appropriée):

<input type="checkbox"/> Un département ministériel	<input type="checkbox"/> Un organisme public national	<input type="checkbox"/> Les milieux d'affaires	<input type="checkbox"/> Les milieux universitaires	<input type="checkbox"/> Une organisation internationale	<input type="checkbox"/> Une mission auprès de l'Office des Nations Unies à Genève	<input type="checkbox"/> Autres (préciser):
---	---	---	---	--	--	---

Je suis originaire d'un pays en transition:

- Oui Non

Données personnelles (*facultatives, seront traitées en toute confidentialité, si elles sont indiquées*)

Nom: _____

Organisation: _____

Poste/fonctions: _____

Adresse électronique: _____

VEUILLEZ RETOURNER le présent questionnaire par courriel à l'adresse ceci@unece.org ou par télécopie au + 41 22 917 0178

NOUS VOUS REMERCIONS D'AVOIR DONNÉ VOTRE AVIS

Annexe III

ACTIVITÉS PRISES EN COMPTE POUR CALCULER LE NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DE GOUVERNEMENTS DES PAYS EN TRANSITION PARTICIPANT AUX ACTIVITÉS RELATIVES AUX PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

- a) Première réunion de l'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé, Genève, 28 et 29 février 2008;
- b) Réunion d'experts consacrée à l'élaboration d'une mallette d'information sur la création de partenariats public-privé, Anvers (Belgique), 10 et 11 juin 2008;
- c) Cours de formation pilote sur les partenariats public-privé (PPP), Moscou, du 16 au 21 juin 2008;
- d) Conférence internationale intitulée «Donner une impulsion aux partenariats public-privé: Nouvelles perspectives de développement des infrastructures dans les pays en transition», Moscou, 21 et 22 octobre 2008;
- e) Réunion consultative tenue entre le Gouvernement de la République du Kazakhstan et le Conseil consultatif sur les partenariats public-privé, Astana, 13 mars 2009;
- f) Réunion d'experts consacrée à l'élaboration d'une mallette d'information sur la création de s partenariats public-privé, Londres, 14 mai 2009.

Annexe IV

ACTIVITÉS DE FORMATION ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRISES EN COMPTE POUR LE CALCUL DU NOMBRE DE PARTICIPANTS QUI ONT ACQUIS UNE QUALIFICATION

- a) Séminaire d'application sur les moyens d'action et les mesures concrètes permettant d'accroître la capacité d'innovation des entreprises dans la région de la CEE, Genève, 14 et 15 février 2008;
- b) Conférence internationale sur le thème: «Investir dans l'innovation: créer de nouvelles perspectives pour la région de la CEE», Genève, 10 et 11 avril 2008;
- c) Séminaire d'application sur le financement initial et la «réceptivité à l'investissement» Des entreprises innovantes, Moscou, 23 mai 2008;
- d) Cours de formation pilote sur les partenariats public-privé (PPP), Moscou, 16 au 21 juin 2008;
- e) Séminaire de renforcement des capacités nationales sur la politique relative aux technologies de l'information et de la communication et les questions juridiques connexes, Tachkent, 1^{er} et 2 juillet 2008;
- f) Troisième session de l'Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle, Genève, 3 et 4 juillet 2008;
- g) Conférence internationale intitulée «Donner une impulsion aux partenariats public-privé: Nouvelles perspectives de développement des infrastructures dans les pays en transition», Moscou, 21 et 22 octobre 2008;
- h) Séminaire régional sur la politique relative aux technologies de l'information et de la communication et les questions juridiques connexes, Bakou, 13 et 14 novembre 2008;
- i) Séminaire sous-régional consacré au rôle des droits de propriété intellectuelle dans le transfert de technologie: problèmes, solutions, exemples en Turquie et dans le monde, Ankara, 12 et 13 mars 2009;
- j) Séminaire sous-régional sur la commercialisation et l'application des droits de propriété intellectuelle, Skopje, 1^{er} au 3 avril 2009;
- k) Conférence internationale sur les moyens d'attirer des capitaux extérieurs pour les nouvelles entreprises innovantes, Astana, 21 et 22 mai 2009;
- l) Conférence internationale sur le développement fondé sur le savoir, Minsk, 10 au 12 juin 2009;
- m) Conférence internationale sur l'aptitude technologique à la compétitivité fondée sur l'innovation, Genève, 29 et 30 juin 2009.

Pour plus de précisions sur les activités énumérées ci-dessus, se reporter aux rapports sur les activités de renforcement des capacités présentées aux troisième et quatrième sessions du CECI (ECE/CECI/2008/7 et ECE/CECI/2009/4).
